

« Il faut libérer les investissements publics de la strangulation. J'en ai été la première victime... » **André ANTOINE**

**20** milliards de dette wallonne ou 2 % du budget (266 millions/an) ? Dette ou service de la dette ?

**Parlement wallon : doper la démocratie directe en 4 actes**

# Des « députés-citoyens » tirés au sort

**Entre le citoyen et le politique, la crise est profonde. À la veille des Fêtes de Wallonie, André Antoine propose un plan pour reticoter du lien.**

● **Pascal SERRET**

Évidemment, on va reparler du choc Caterpillar ce samedi, lors de la cérémonie officielle des Fêtes de Wallonie. Caterpillar et tout le reste. « *Le cortège social est assez sombre* », rappelle le président du Parlement wallon, André Antoine (cdH). Et on ne parle même pas de l'économie. Enfin, si... (lire ci-dessous « Opération antistrangulation »).

Quant au fossé entre les citoyens et le monde politique, il apparaît bien plus durable que le développement du même nom. « *La crise de confiance est perceptible dans toute l'Europe occidentale* », relève André Antoine.

Il a son plan. « *Mais il a toujours un plan...* » ironiseront certains. Ceux-là même qui l'appellent « le ministre du Parlement wallon », pour évoquer une certaine propension à sortir du marquage au sol dans lequel le

président d'un parlement est censé se mouvoir.

OK. Il veut bien de cette appellation. « *Mais alors, ministre de la Démocratie ! Le Parlement wallon doit être pionnier* », clame-t-il. Pionnier, donc, en quatre points.

**1. La commission tirée au sort** C'est la plus marquante des nouvelles initiatives programmées pour cette session parlementaire 2016-2017 : la commission citoyenne. Il s'agit de tirer des citoyens au sort pour constituer, avec des experts, une commission spéciale. Celle-ci sera amenée à réfléchir sur les enjeux du vieillissement en Wallonie à l'horizon 2025-2045 (infrastructures, soins aux personnes âgées, etc.). Leurs travaux doivent permettre d'aider les députés à faire leur travail législatif, en lien avec la société civile.

Sont associés à cette initiative l'Institut Destrée, l'Iweps (l'organe wallon de prospective, de statistique et d'évaluation) et le gouvernement wallon. « *J'ai déjà vu Paul Magnette à ce sujet* », dit-il. Le tirage au sort pourrait prendre forme au printemps 2017.

**2. La foire aux idées** C'est un peu la même intention qui se retrouve derrière « Best Wallonia ». « *Les citoyens ont aussi des idées pour améliorer*

la Wallonie. Le Parlement wallon organisera une foire aux idées, Best Wallonia, pour permettre aux citoyens d'exposer leurs projets aux députés. On pourra aussi travailler par voie électronique », précise André Antoine. Qui ajoute que le Bundestag a déjà adopté ce modèle « *avec succès* ». Du concret peut-être encore avant la fin de cette année.

**3. Les recettes des Communes** Les 40 ans de la fusion des Communes sont l'occasion pour s'échanger des recettes de participation citoyenne directe. Les bonnes pratiques. André Antoine lance donc l'opération « Démocratie Commune », qui permettra aussi au Parlement d'accueillir des délégations citoyennes de Communes wallonnes.

**4. Le direct du député** Enfin, et puisqu'on ne peut plus se passer des réseaux sociaux, les députés wallons pourront désormais bénéficier d'un véritable petit studio télé pour enregistrer leur réaction à chaud juste après une plénière ou une commission et/ou pour diffuser sur les réseaux une courte capsule vidéo de qualité professionnelle. Le projet s'appelle « Votre député en direct ». Certains jours, des files d'attente pourraient bien se former... ■

## VITE DIT

**L'union sacrée** « *À quelque chose malheur est bon* » : le dossier Caterpillar a permis au moins de relancer des ponts entre les majorités asymétriques du fédéral et de la Région wallonne. « *Quand les initiatives du fédéral et de la Région sont combinées, le résultat est bien meilleur.* » Antoine plaide pour

une union sacrée au moins autour de l'emploi. Un plan national à définir lors d'une conférence interministérielle de l'emploi, qui n'a pas été réunie depuis... avril 2014.

**À bon entendeur...** Antoine anticipe. « *Qu'on me dise que mes idées ne sont pas bonnes, je l'accepte. Mais alors, qu'on amène des alternatives pour réduire cette crise de confiance.* »

# Opération antistrangulation

« **L**e désenchantement économique est lié à la retenue des investissements. Sur tout publics. Il faut les libérer de la strangulation... André Antoine cite Philippe Maystadt : « Il faut refaire les liens rompus (ça, c'est la confiance envers le politique) et desserrer ceux qui étranglent (ça, c'est l'Europe qui paralyse les investissements publics) ».

Il se souvient avoir essuyé un sacré grain en 2014, quand les investissements wallons ont été requalifiés en dette alors qu'il était ministre du Budget. « Il n'y a pas de pardon, pas d'excuses », avait alors attaqué l'opposition MR. L'actuel ministre du Budget, le PS Christophe Lacroix avait repris pour son prédécesseur : « Vous voulez l'envoyer au purgatoire mais il a connu l'enfer. Comme tous les ministres du Budget, au fédéral, en Flandre, partout... »

Et André Antoine se considère en effet, historiquement, un peu comme la première victime du processus comptable de l'Europe. « Mais les choses changent », se réjouit-il.

## Le service de la dette ? « 2 % ! »

Des économistes reconnaissent qu'ils se sont trompés, des responsables politiques appellent à une relance des investissements, à un assouplissement des politiques d'austérité. Pas n'importe qui : l'OCDE, le président de

l'Eurogroupe et même le G20.

Et quand Antoine lit le livre *Penser l'économie autrement* de Paul Jorion et de Bruno Colmant, « je bois du petit-lait »... Il y est notamment dit que l'option d'un ratio de la dette par rapport au PIB est purement historique, qu'elle n'est fondée sur aucune justification économique ou mathématique. « Ils disent qu'on devrait plutôt revenir à un rapport avec le service de la dette (le pourcentage de revenus fiscaux consacrés au remboursement de la dette). Et quel est le chiffre du service de la dette, dans le budget wallon ? 2 %, soit 266 millions par an. Auquel on peut ajouter 2 % de financement alternatif. Soit 4 %. C'est dérisoire. Arrêtons de faire peur aux citoyens avec les 20 milliards de dette épinglés par le MR », triomphe-t-il.

Bref, « la panne des investissements à tous les étages », qui a une part de responsabilité dans la chute d'un Caterpillar, peut se soigner par une relance des investissements publics. « Et les investissements locaux et régionaux sont ceux qui sont les plus productifs en termes d'emplois : une maison de repos de 110 chambres, c'est 65 emplois créés. » Il est donc urgent, conclut-il, d'adapter ou de modifier les normes comptables européennes et/ou de faire du service de la dette la norme de référence pour évaluer la tenue de route budgétaire des États. ■ P.S.